

Dossier de presse

Un nouveau portail pour prévenir et gérer les conduites addictives dans le monde du travail

www.addictaide.fr/travail

Conférence de presse lundi 27 novembre 2017 à 14h

Direction Générale du Travail

Tour Mirabeau, salle Marcelle HENRY1
39-43 quai André Citroën - 75 015 PARIS

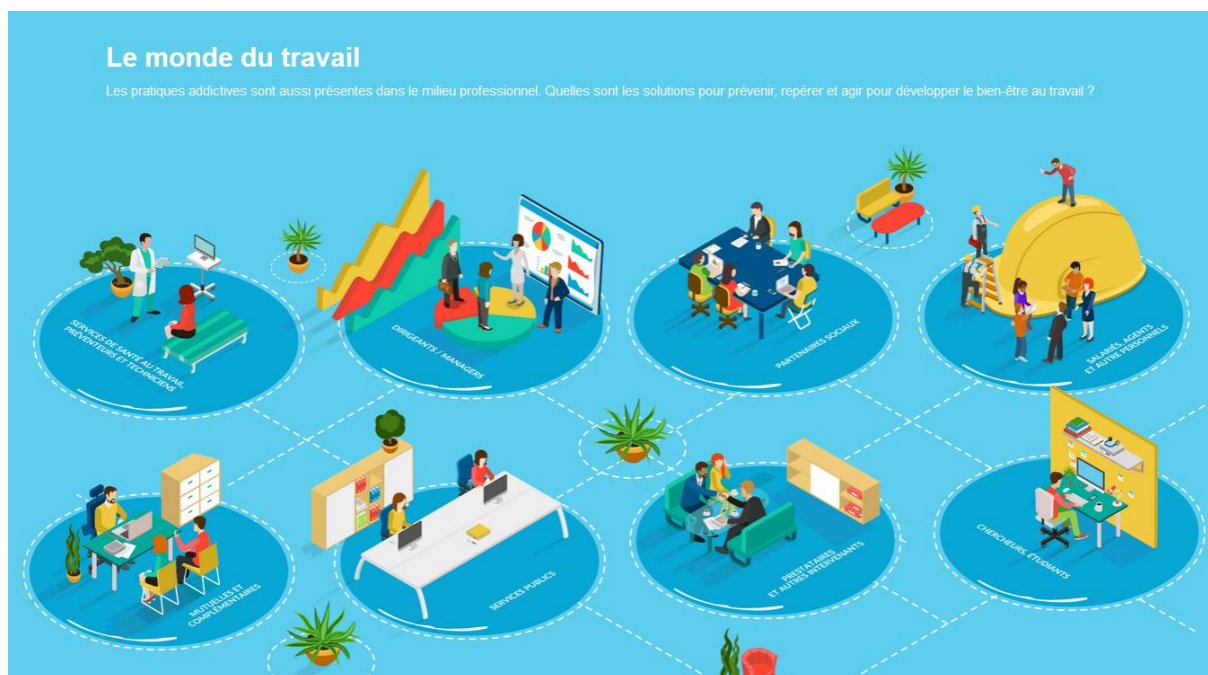
Métro ligne 10 Javel-André Citroën, RER C Javel, Bus 88 et 62

Addict AIDE
LE MONDE DU TRAVAIL

LE VILLAGE DES ADDICTIONS | NEWSLETTER | A PROPOS | NOS PARTENAIRES

ACCUEIL | LES MAISONS ▾ | LES ADDICTIONS ▾ | LES RESSOURCES ▾ | VOS PRINCIPALES QUESTIONS

Recherche



Contacts presse :

MILDECA : Murielle FAYOLLE - Murielle.fayolle@pm.gouv.fr - 06 48 52 81 90

Fonds Action Addiction : Francis WEILL – francis.weill@actions-addictions.org – 06 99 92 07 18

Sommaire

Communiqué de presse

Les addictions dans le monde du travail, en chiffres

Présentation de la conception du portail

Le processus des addictions

Les outils du portail

Comment trouver des réponses à vos questions ? Exemples

Les mécènes et les partenaires

Annexe : L'exemple d'AFT pour la prévention des addictions dans les entreprises de la branche Transport & Logistique



<https://www.addictaide.fr/>



Communiqué de presse

www.addictaide.fr/travail : un nouveau portail pour prévenir et gérer les conduites addictives dans le monde du travail

Paris, le 27 novembre 2017

Après avoir été un sujet tabou en France, les conduites addictives dans le monde du travail constituent désormais une préoccupation de plus en plus croissante. Les partenaires sociaux ont récemment pris en compte, au niveau national, les enjeux de cette réalité. De ce fait, la prévention des conduites addictives a été introduite dans le 3ème plan santé au travail 2016-2020. Les pouvoirs publics ont pour rôle d'inciter les milieux professionnels à renforcer le rôle protecteur du travail, en tant que facteur de santé, d'épanouissement et de valorisation des compétences.

Des chiffres préoccupants

La population en activité est aujourd'hui concernée par des niveaux élevés de consommation de substances psychoactives. Pour certains produits tels que le tabac et les médicaments psychotropes les taux sont supérieurs à la prévalence observée en population générale : **30,5% des actifs occupés fument quotidiennement** contre 29 % en population générale 18-75 ans ; **16,7 % des actifs occupés ont consommé des médicaments psychotropes dans l'année** contre 13% de la population française qui a eu au moins un remboursement dans l'année de benzodiazépines (anxiolytiques et somnifères).

Concernant l'alcool, **18,6% des actifs occupés ont eu un épisode d'alcoolisation ponctuelle importante (API) dans le mois** contre 17% en population générale.

S'agissant du cannabis et de la cocaïne on constate une forte évolution de la consommation des actifs occupés : **9% ont consommé du cannabis** dans l'année en 2014. Ce taux était de 6,5% en 2010. La cocaïne concerne peu de personnes en pourcentage des actifs occupés mais son usage est en augmentation : 0,5% en 2005, 0,8% en 2014.

Dans une de ses publications, l'Observatoire Français des Drogues et de la Toxicomanie rappelle qu'une enquête auprès de directeurs de ressources humaines et de dirigeants a mis en évidence **que 6 dirigeants sur 10 ont déjà été confrontés à des problèmes de consommation excessive d'alcool chez leurs employés**, et près de 4 sur 10 dans les 12 derniers mois.

Au-delà des conséquences des consommations de substances psychoactives sur les accidents du travail (10 à 20 % des accidents du travail seraient liés à l'alcool selon les derniers chiffres connus de l'expertise INSERM de 2003), les dommages individuels et collectifs en termes de santé et de qualité de vie au travail sur le bien-être, le climat social et la performance des organisations nécessitent une prise en compte effective des conduites addictives en milieu de travail.

Un nouveau site de référence innovant, gratuit et ouvert à tous, qui recense les bonnes pratiques

La Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) et le ministère du travail ont soutenu l'initiative du Fonds Actions Addictions (F2A) de créer un site de référence, qui rassemble et organise les informations sur les bonnes pratiques en matière de prévention et de prise en charge des conduites addictives en milieu de travail : le portail www.addictaide.fr/travail, est une initiative originale et innovante qui concrétise la volonté de faire de la prévention dans les milieux professionnels un objectif prioritaire, en s'appuyant sur des données objectives et les évolutions de la recherche. Ce nouveau site bénéficie de la dynamique et du succès du portail généraliste "Addict'Aide, le village des addictions" lancé en avril 2016 par F2A.

Sur ce portail, chacun pourra consulter de façon anonyme et gratuite les informations dont il a besoin, soit à titre professionnel, soit à titre personnel, afin de s'informer sur:

- les méthodes de prévention et de prise en charge des addictions
- la problématique des addictions dans le contexte du travail : les secteurs et les catégories professionnels concernés, les facteurs, les effets et les risques (données statistiques, scientifiques, médicales, juridiques...)
- les bonnes pratiques, guides, méthodes et démarches utiles (repérage, contrôle, sensibilisation, formation, parcours d'évaluation et de soins, annuaires...).

Les acteurs concernés :

- ✓ Les chefs d'entreprises, dirigeants et cadres (secteurs privé et public)
- ✓ Les salariés, agents et autres personnels
- ✓ Les partenaires sociaux
- ✓ Les services de santé au travail, les techniciens et préventeurs
- ✓ Les prestataires et intervenants (formation et prévention en entreprise)
- ✓ Les chercheurs
- ✓ Les organismes de prévoyance, mutuelle et complémentaire

Données sur les consommations des actifs

(CHIFFRES CLES « BAROMETRE SANTE » 2010 - 2014 (INPES))



Actifs occupés



7,3 % sont consommateurs à risques d'alcool



0,8% ont consommé de la cocaïne dans l'année



9% ont consommé du cannabis dans l'année



30,4 % fument quotidiennement



0,5% ont consommé de l'ecstasy dans l'année



Demandeurs d'emplois



11,6 % sont consommateurs à risques d'alcool



3,1% ont consommé de la cocaïne dans l'année



16% ont consommé du cannabis dans l'année



48,2 % fument quotidiennement



1,9% ont consommé de l'ecstasy dans l'année

Pourquoi mettre la prévention des conduites addictives au cœur de l'entreprise ?

Pour promouvoir le bien être et la santé au travail et éviter les répercussions des addictions



Baisse de qualité/efficacité



Accidents du travail



Retard

Des consommations prédominantes dans certains secteurs d'activités



Agriculture
Construction
Alcool



Arts/Spectacle
Construction
Cannabis



Communication
Restauration
Cocaïne



Industrie
Commerce
Tabac

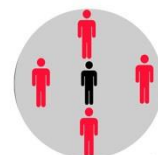
3 environnements de travail susceptibles de favoriser l'usage de SPA



Stress



Dopage pour la performance au travail



Dimensions sociale
Culture d'entreprise

*SPA : substances psychoactives

CHIFFRES CLES « BAROMETRE SANTE » 2014 (INPES)

ACTIFS OCCUPES¹ :

TABAC : 30,4 % des actifs occupés fument du tabac quotidiennement

ALCOOL : 7,3 % des actifs consomment quotidiennement de l'alcool et 7,3 % sont des consommateurs à risques ; 18,6 % ont eu une API (alcoolisation ponctuelle importante²) dans le mois

CANNABIS : 9% des actifs occupés ont consommé dans l'année

COCAÏNE : 0,8% des actifs occupés ont consommé dans l'année

ECSTASY/AMPHETAMINES : 0,5% des actifs occupés ont consommé dans l'année

DEMANDEURS D'EMPLOI :

TABAC : 48,2% des demandeurs d'emploi fument quotidiennement

ALCOOL : 6,4% consomment quotidiennement de l'alcool et 11,6% sont des consommateurs à risques ; 22,2 % ont eu une API (alcoolisation ponctuelle importante) dans le mois

CANNABIS : 16% ont consommé dans l'année

COCAÏNE : 3,1% ont consommé dans l'année

ECSTASY/AMPHETAMINES : 1,9% ont consommé dans l'année

- **L'alcool et le tabac sont les substances les plus consommées en milieu de travail** mais l'usage du cannabis et de la cocaïne sont en évolution
- Globalement **les demandeurs d'emploi ont des niveaux de consommations plus importants** que les actifs occupés.
- **Les chiffres relatifs à la prévalence des consommations des actifs occupés masquent d'importantes disparités** en fonction des secteurs d'activité, des catégories socio-professionnelles et du sexe

3 secteurs professionnels sont plus particulièrement concernés par l'usage de substances psychoactives : **le secteur de la construction, le secteur des arts spectacles et services récréatifs et le secteur de l'hébergement restauration**

Le secteur de l'agriculture de la sylviculture et de la pêche se caractérise surtout par des niveaux élevés de consommation quotidienne d'alcool.

La consommation de cannabis concerne particulièrement les arts et spectacles et également la construction et la restauration.

L'expérimentation de cocaïne et de stimulants en général est plus particulièrement présente dans le secteur des arts spectacles, l'hébergement restauration, et celui de l'information/la communication.

Pour ce qui concerne l'usage du tabac, les secteurs de l'eau assainissement, l'industrie, la construction, les services administratifs, les services des ménages, le commerce et la restauration ont des niveaux de consommation supérieurs à 30%.

¹ Population active de 16 à 64 ans

² API : au moins 6 verres en une seule occasion

Les femmes sont plus nombreuses à consommer des SPA lorsqu'elles accèdent à des catégories supérieures et les hommes ouvriers et les employés sont globalement les plus consommateurs de SPA

L'élévation du milieu socio- économique s'accompagne chez les femmes d'une augmentation des fréquences de consommation notamment alcoolique au contraire des hommes (Beck et al, 2010)

Les femmes ont prévalences de consommation de médicaments psychotropes plus importantes que les hommes dans toutes les catégories

Les ouvriers et les employés hommes sont globalement (toutes substances) les plus consommateurs.

Les hommes artisans commerçants et chefs d'entreprise se caractérisent par des niveaux élevés d'alcoolisations ponctuelles importantes dans le mois (plus du tiers -34%- ont eu une API dans le mois).

Les liens entre consommation de SPA et activité professionnelle

On peut observer dans la littérature scientifique 3 types d'environnement de travail susceptibles de favoriser l'usage de SPA

-dimension sociale, rite d'intégration et culture de l'entreprise

-situation de stress, harcèlement, risques psychosociaux

-recherche de performance, dopage

Plus de 8 dirigeants/ personnels d'encadrement et représentants du personnels sur 10 déclarent être préoccupés par les problématiques de consommation de substances psychoactives. C'est le résultat d'un sondage organisé par la MILDECA fin 2014³.

C'est l'alcool, 2^{ème} produit le plus consommé par les salariés après le tabac, qui génèrerait le plus grand nombre de répercussions dans l'activité des entreprises et des services publics.

Parmi les principaux problèmes soulignés, près des 2/3 mentionnent en premier **des impacts sur la productivité**, efficacité au travail et qualité du travail fourni. Suivent ensuite les accidents du travail, l'absentéisme, et retards fréquents.

Parmi les solutions proposées par l'enquête, les attentes de 32% des dirigeants et personnels RH se portent avant tout sur des « **informations sur un site internet dédié** » et l'accès à des « outils opérationnels d'information et de prévention » (modalités d'intervention en situation de crise, fiche d'information sur les différentes addictions). Les représentants du personnel et syndicats sont 41% à penser que la formation à la prévention est prioritaire.

³ Impact des consommations de substances psychoactives sur le travail : le regard des dirigeants, des responsables RH et des représentants du personnel/syndicats, analyse d'un sondage BVA / MILDECA / SIG par l'OFDT, note de synthèse, OFDT, Octobre 2015.



- Nous ne sommes pas égaux face aux addictions : le risque d'en développer une est lié à une combinaison de facteurs sociaux et individuels, associés aux risques propres du produit. **L'addiction est donc toujours une interaction entre les facteurs liés aux produits, à l'individu et à l'environnement.**
- Nous vivons dans une société addictogène, qui pousse à la consommation, du « tout tout de suite » et à la recherche du plaisir immédiat. C'est dans ce contexte que s'inscrit le rôle que peut jouer l'entreprise dans les habitudes de consommations.

Comment caractériser une addiction ?

On parle d'addiction lorsque :

- Le besoin l'emporte sur le désir
- La sensation remplace l'émotion ou la relation
- Un produit ou un comportement devient impérieux pour obtenir du plaisir ou apaiser une tension

L'addiction se caractérise par :

- L'impossibilité répétée de contrôler un comportement visant à produire du plaisir ou à écarter une sensation de malaise interne
- La poursuite de ce comportement en dépit de la connaissance des conséquences.

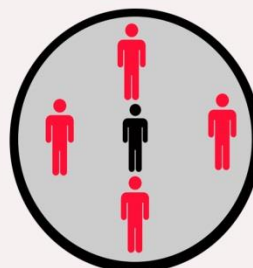
Les principaux facteurs d'addictions



Les facteurs individuels :

Multiples, ils incluent des facteurs génétiques, la précocité du début des consommations, des traits de caractères, l'existence de troubles de l'attachement, d'évènements de vie traumatisants et éventuellement l'existence de troubles psychiatriques.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur Addict'Aide rubrique «Comprendre les addictions»



Les facteurs environnementaux :

- **Facteurs familiaux** : habitudes de consommation ou non-consommation, interdits religieux... Et le fonctionnement familial, conflits, événements vitaux..
- **Rôle des amis** : Plus ou moins grande tolérance du groupe à la consommation, place du produit dans le groupe.

Facteurs sociaux : c'est dans ce cadre que s'inscrit le rôle de l'entreprise qui peut favoriser la consommation de substances psychoactives (facteur d'intégration, culture de l'entreprise, réponse au stress...) ou jouer un rôle protecteur grâce à la promotion de la santé au travail.

Les employeurs et les salariés trouveront dans le portail «Addict'Aide Monde du travail» du contenu pour répondre à toutes leurs questions (fiche 4).
Pour être le plus clair possible, nous avons créé 6 tiroirs thématiques qui rassemblent des données fixes sur les addictions en entreprises, ainsi que des outils d'évaluation et d'orientation mais aussi des annuaires géolocalisés pour prendre rendez-vous avec un spécialiste.
Chaque type d'acteurs (salariés, médecin du travail, mutuelles, dirigeants...) trouvera également toute l'actualité le concernant dans sa maison dédiée.



Comment agir ?

Un ensemble de ressources, de bonnes pratiques et d'exemples



Statistiques

Ensemble de données chiffrées sur les addictions en milieu de travail



Les conséquences

Répercussions sur la santé et la sécurité au travail



Aspects juridiques

Synthèses juridiques sur les addictions en milieu de travail



Données générales

Savoirs spécifiques sur les addictions en milieu de travail



Facteurs de risques

Liens entre facteurs liés au travail et addictions



Dans ce portail, on retrouve de nombreux dossiers sur les stratégies de prévention en entreprise cohérentes et efficaces, les conduites à adopter face à un collaborateur addict ou sur le rôle de services de santé au travail.



Un annuaire pour trouver un médecin addictologue, une consultation dans un CSAPA (Centre de soin d'accompagnement et de prévention en addictologie), une consultation d'addictologie dans un hôpital ou une réunion dans un groupe d'entraide, un tabacologue, un spécialiste des addictions comportementales ou des troubles alimentaires.



Un ensemble de test et parcours de soins pour déterminer la gravité de consommation d'un produit et s'orienter vers de l'information spécifique, des lignes d'écoutes/forum ou consulter un professionnel.

Les principales questions

Le monde du travail

Les pratiques addictives sont aussi présentes dans le milieu professionnel. Quelles sont les solutions pour prévenir, repérer et agir pour développer le bien-être au travail ?



Pour les entreprises

- Comment organiser une démarche commune employeur, représentants du personnel et médecin du travail pour prévenir les risques liés aux consommations de substances psychoactives ? <https://www.addictaide.fr/prevention-des-risques-lies-aux-pratiques-addictives/>
- Quels sont les facteurs de risque de consommation de substances psychoactives à connaître, notamment pour un DRH ? <https://www.addictaide.fr/addictions-en-milieu-professionnel-synthese-des-etudes-ofdt/>
- Quels éléments juridiques peuvent aider à appréhender le sujet des conduites addictives en milieu de travail ? <https://www.addictaide.fr/tag/aspects-juridiques/>
- Comment gérer une situation de crise chez un travailleur pouvant être sous l'emprise de substances psychoactives ? <https://www.addictaide.fr/gerer-des-situations-de-crise-liees-aux-consommations-de-produits-psycho-actifs-dans-une-equipe-fides-2/>
- Que mettre dans un règlement intérieur concernant la consommation de substances psychoactives ? <https://www.addictaide.fr/pratiques-addictives-reglementation-a-lusage-des-preventeurs-2/>
- Quelles sont les conditions pour réaliser un contrôle d'alcoolémie ? <https://www.addictaide.fr/alcool-et-travail-2/>
- Quelles sont les conditions pour réaliser un test salivaire de dépistage de substances psychoactives illicites ? <https://www.addictaide.fr/drogues-le-depistage-dans-le-milieu-professionnel/>

Pour les salariés

- Peut-on organiser un pot avec alcool dans l'entreprise ? <https://www.addictaide.fr/quelques-conseils-pour-lorganisation-dun-pot-avec-boissons-alcoolisees/>

- Comment faire la part des choses entre une conduite «récréative» (ponctuelle) et une conduite addictive (à plus long terme) dangereuse pour la santé ? <https://www.addictaide.fr/comprendre-les-addictions/>
- Comment puis-je évaluer si je suis à risque d'addiction et comment me faire aider ? <https://www.addictaide.fr/les-parcours-devaluation/>
- Où puis-je trouver de l'aide spécialisée près de chez moi ? <https://www.addictaide.fr/annuaire/>

Pour les instances représentatives du personnel

- Comment évaluer le risque lié aux conduites addictives et donc l'inscrire dans le document unique ? <https://www.addictaide.fr/inscrire-le-risque-pratiques-addictives-dans-le-document-unique/>
- Quels conseils trouver pour prévenir les risques liés aux consommations de substances licites ou illicites ? <https://www.addictaide.fr/prevention-des-risques-lies-aux-pratiques-addictives/>
- Quels prestataires contacter pour aider à élaborer un plan de prévention des conduites addictives ? <https://www.addictaide.fr/maison/prestataires-et-autres-intervenants/>
- Que peut faire le médecin du travail lorsqu'il apprend la consommation de cannabis au sein d'une équipe de travail ? <https://www.addictaide.fr/video-visite-medicale-a-la-demande-du-salarie/>
- Quel est le rôle du service de santé au travail, lors de la prise en charge d'un salarié en difficulté avec la drogue, l'alcool ou les médicaments psychotropes ? <https://www.addictaide.fr/consommations-et-addictions-comment-votre-service-de-sante-au-travail-vous-accompagne/>

Pour les services de santé au travail, les services de médecine de prévention

- Comment conseiller les employeurs pour la prévention des consommations d'alcool et de drogues sur le lieu de travail ? <https://www.addictaide.fr/alcool-et-travail-2/>
- Comment évaluer le niveau de consommation de substance psychoactive d'un travailleur, durant la visite médicale ? <https://www.addictaide.fr/outil-daide-au-reperage-precoce-et-a-lintervention-breve/>
- Comment puis-je me former au Repérage Précoce et à l'Intervention Brève sur les conduites addictives ? <http://www.addictaide.fr/formation-a-la-prevention-des-conduites-addictives-des-medecins-et-des-infirmiers-du-travail/>

Les réponses se trouvent dans l'espace « Vos principales questions » sous forme d'une courte réponse accompagnée d'un lien vers un dossier / article / brochure qui y répondra de manière plus détaillée.



Addict AIDE
LE MONDE DU TRAVAIL

Les partenaires



Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
drogues.gouv.fr

/ Services de santé au travail



/ Mutuelles et complémentaires santé



/ Services publics



/ Partenaires sociaux



/ Prestataires et autres intervenants



/ Dirigeants et Manager



/ Chercheurs



Communication sur les actions de prévention mise en œuvre par l'AFT *

Si les addictions constituent un problème majeur de santé publique, elles préoccupent particulièrement les acteurs du transport et de la logistique dont l'exercice des activités se déroule principalement sur la voie publique.

Une analyse globale de la situation montre que la typologie des comportements addictifs a changé : autrefois, l'alcool et la cigarette, aujourd'hui, la drogue, le jeu, le téléphone portable constituent de nouveaux fléaux. De plus, le manque de sommeil, une alimentation de moins en moins équilibrée, des rythmes de travail parfois inadaptés génèrent des risques pouvant conduire à l'accident.

1. Le kit de sensibilisation à l'hygiène de vie et aux risques liés aux addictions

L'AFT a développé un KIT de sensibilisation en 2009, ayant pour objectifs d'anticiper les risques potentiels, sur la santé, liés à l'hygiène de vie et à la consommation de substances addictives, en sensibilisant les dirigeants et leurs salariés (outil interactif, sous clé USB).

Ce projet repose sur un pilotage paritaire dont les financeurs sont l'ARS, le Conseil Régional, la MILDT, la PDASR, la DIRECCTE, la DREAL, CARSAT, la CARCEPT PREV/Klésia, les fédérations professionnelles et l'AFT. Les signataires de conventions régionales sont les fédérations patronales et organisations syndicales du transport et de la logistique, la CARCEPT PREV/Klésia, les Préfectures, la DREAL, la DIRECCTE, la CARSAT, l'AMPA.

En 8 ans, sur 16 régions, avec l'appui des CRFPTL et des CARSAT, 7 000 kits ont été distribués en entreprise, et démultipliés auprès de 65 000 salariés. Et cela a permis à 140 000 salariés d'être sensibilisés via des actions en internes des entreprises.

Un projet est en cours pour développer une application sur smartphone en complément d'un espace Santé et Sécurité au travail dans le secteur du transport et la logistique sur le site internet de l'AFT. De plus, un jeu concours dans les lycées professionnels, soutenu par la branche « Bien dans ma tête, bien dans mon corps, bien dans mon job », va permettre en 2018 de mobiliser les jeunes autour de ces questions. <http://www.aft-dev.com/article/hygiene-de-vie-et-securite-routiere#sthash.TFZZ11yT.dpbs>
contact : lydia.rio@aft-dev.com & christine.boy@aft-dev.com

2. La prévention des risques professionnels dans le transport et la logistique

La mise en œuvre d'une convention nationale en 2013 entre l'AFT, la CNAMTS et la CARCEPT PREV a pour objectifs d'améliorer, dans la branche, la prévention des risques professionnels et de la santé au travail, de l'hygiène et de la qualité de vie au travail.

Trois niveaux d'action sont mis en œuvre : Un travail sur les référentiels de formation, avec un dispositif de monter en compétences sur 3 niveaux (formation du/des dirigeants, d'un animateur prévention des risques liés à l'activité du transport, d'un Acteur Prévention Secours), des outils pédagogiques, et l'accompagnement d'entreprises TPE et PME par un chargé de mission prévention : à titre expérimental, en Bretagne et Midi-Pyrénées/Occitanie.

<http://aft-dev.com/article/prevention-des-risques-professionnels-information#sthash.PT4YMPAr.dpbs>

Contact : eric.godefroy@aft-dev.com & emilie.boulin@aft-dev.com

*AFT*Association pour le développement de la Formation professionnelle dans les Transports a été créé il y a plus de 55 ans par les fédérations professionnelles du transport et de la logistique pour développer la formation professionnelle. L'AFT est chargée, en partenariat avec les pouvoirs publics, de développer la formation Professionnelle. Liée par convention avec le Ministère de l'Education Nationale, elle apporte un soutien technique et pédagogique à près de 200 établissements scolaires et universitaires.*